

## Demande de LABELLISATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

(à retourner avant le **vendredi 5 avril 2019**)

Pour les **collèges et lycées** au secrétariat des IA-IPR : [jpr@ac-poitiers.fr](mailto:jpr@ac-poitiers.fr)

Pour les **écoles** : au conseiller pédagogique départemental EPS de votre département :

DSDEN 16 : [Caroline.Robin@ac-poitiers.fr](mailto:Caroline.Robin@ac-poitiers.fr)

DSDEN 17 : [cpdeps17@ac-poitiers.fr](mailto:cpdeps17@ac-poitiers.fr)

DSDEN 79 : [Jean-Paul.Bernard@ac-poitiers.fr](mailto:Jean-Paul.Bernard@ac-poitiers.fr)

DSDEN 86 : [Jacques.Brouleau@ac-poitiers.fr](mailto:Jacques.Brouleau@ac-poitiers.fr)

Collège :

Lycée :

Ecole :

Public :

Privé sous contrat :

Département : (à entourer)

16

17

79

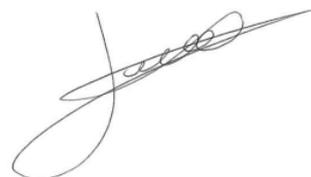
86

Nom et Adresse de l'établissement scolaire : **École élémentaire Plaisance Rue Louis Pergaud  
17430 Tonnay-Charente**

RNE ou Circonscription : **0170615B**

Date de la demande : **1<sup>er</sup> avril 2019**

Signature du Chef d'établissement ou du Directeur :



Nom et Fonction du Porteur du dossier : **Laurent LUCAS directeur de l'école**

Fédération du Sport Scolaire d'affiliation  
de l'Association Sportive : (à entourer)



**USEP**

UNSS

UGSEL

OBJECTIFS	EXIGENCES	CHOIX ETABLISSEMENT
<b>1<sup>er</sup> objectif</b>  <b>Développement</b>  <b>de</b>  <b>projets</b>  <b>structurants</b>  <b>avec</b>  <b>les</b>  <b>Clubs</b>  <b>Sportifs</b>  <b>Locaux</b>	<b>EVENEMENT(s)</b> <b>COMMUN(s)</b> <b>ETABLISSEMENT</b> <b>/</b> <b>CLUB LOCAL</b>	<b>Précisez : le(s) Club(s) ou Comité(s) partenaire(s) :</b> <b>ATHLÉTISME TONNACQUOIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce partenariat avec le club permettra de développer des capacités physiques et des valeurs morales fondamentales et transférables aux autres activités sportives pratiquées par les enfants. Il aura aussi pour objectif de conduire les enfants à un épanouissement personnel et social.</li> </ul> <b>Description de l'événement ou du projet :</b> <b>Voir document joint détaillé</b>
	<b>INFORMATION</b> <b>SUR L'OFFRE SPORTIVE</b> <b>DE</b> <b>L'ENVIRONNEMENT</b> <b>LOCAL</b>	<b>Nature de l'information et modalité de communication :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats de l'enquête sur la pratique de sport des enfants de l'école en conseil d'école et aux différents partenaires tonnacquois,</li> <li>- Affichages et informations dans les cahiers de liaison des enfants sur les manifestations auxquelles ils peuvent participer,</li> <li>- Mise en place d'un livret de pratique d'EPS et de pratique sportive,</li> <li>- Mise en place d'un cahier génération 2024,</li> <li>- Information des manifestations auprès du journal Sud-Ouest et dans le bulletin municipal.</li> </ul>
	<b>CONVENTION(S) ENTRE</b> <b>L'ETABLISSEMENT</b> <b>ET LES CLUBS LOCAUX</b>	<b>Précisez s'il existe une convention en indiquant pour quel dispositif ou événement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclinaison départementale de la convention multipartite MEN, FFA, USEP, UNSS en perspective N+1,</li> <li>- Convention avec le club « Athlétisme Tonnacquois ».</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Convention de mise à disposition d'un intervenant en Athlétisme avec la mairie : ETAPS qui a une qualification fédérale athlétisme et qui intervient au club,</li><li>- Convention avec la mairie et le centre social de Tonnay-Charente en lien avec le PEDT et le PEL (plan mercredi).</li></ul>
	<b>ORGANISER UNE SORTIE ou UN VOYAGE SCOLAIRE A THEME SUR UN EVENEMENT SPORTIF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participation à la journée de l'accessibilité à Rochefort,</li><li>- Assister au Décastar meeting 2020 et suivants à Talence.</li></ul>

OBJECTIFS	EXIGENCES	CHOIX ETABLISSEMENT
<p><u>2<sup>ème</sup> objectif</u></p>	<p><b>ORGANISER UNE ACTION INTERNE</b></p> <p>Journée du sport scolaire SEMAINE OLYMPIQUE JOURNEE OLYMPIQUE AUTRE (s)</p>	<p><b>Description des action(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une journée nationale du sport scolaire en septembre 2019 avec des différents ateliers athlétiques avec présentation du projet aux familles,</li> <li>- Organisation du Challenge endurance au mois de décembre (rendez-vous annuel depuis 6 ans),</li> <li>- Organisation de la semaine nationale : « une semaine active » avec débats sur la santé et la citoyenneté avec les élèves et les familles et dialogue avec sportifs de haut niveau,</li> <li>- Journée olympique : deuxième journée Kidathlé + participation Challenge Audrey Merle.</li> </ul> <p><b>Voir document joint détaillé</b></p>
<p><b>PARTICIPATION AUX EVENEMENTS PROMOTION- NELS OLYMPIQUES ET PARALYMPI- QUES</b></p>	<p><b>ACTION CONCERTEE ENTRE LE(S) CLUB(S) et l'ETABLISSEMENT</b></p>	<p><b>Cadre de l'action (AS, Section Sportive, ...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole – association USEP d'école, comité départemental USEP, club Tonnacquois athlétisme, comité départemental athlétisme, municipalité.</li> </ul> <p><b>Nature de l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- COPIL et temps de travail commun,</li> <li>- Formations communes éducation nationale, intervenants, club athlétisme Tonnacquois, USEP,</li> <li>- Participation progressive des enfants de l'école à des évènements promotionnels du club d'athlétisme.</li> </ul>
	<p><b>INTERVENTION D'UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU ou PRO.</b></p>	<p><b>NOM DU SHN :</b> sportifs de haut niveau connus du club ou d'autres athlètes proposés par le CDOS en recherchant la parité femme/homme ainsi qu'un/e athlète en situation de handicap.</p> <p><b>Nature de l'intervention :</b> échanges en distanciel ou en présentiel</p>
	<p><b>SORTIE SCOLAIRE ou VOYAGE SUR UN SITE OLYMPIQUE</b></p>	<p><b>Lieu et descriptif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'étude en fonction des sites ciblés,</li> <li>- A l'étude en parallèle d'une sortie scolaire avec nuitées à Paris.</li> </ul>

- Les deux premiers objectifs doivent être investis obligatoirement dans le plus grand nombre d'exigences
- Le troisième objectif est susceptible d'être développé dans les années suivantes
- Le quatrième objectif ne concerne que les établissements propriétaires de leurs installations sportives.
- Le 1<sup>er</sup> degré est uniquement concerné par **les 2 premiers objectifs**.